TITRE PROFESSIONNEL CHARGÉ D'ACCOMPAGNEMENT EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

INFORMATIONS

Code RNCP : 39180
Certificateur : **MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION**
Date d'échéance de l'enregistrement : **25/08/2029**

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :
Salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.
Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation
Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :
Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :
Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DELAIS D'ACCES

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier. Cette formation est accessible par blocs de compétences, nous contacter.
Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé pour faciliter leur parcours

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du Titre Professionnel CAREB réalise le diagnostic du bâtiment, étudie les solutions techniques les plus pertinentes, conseille et oriente la clientèle, accompagne le maître d'ouvrage sur les plans administratifs et financiers, coordonne et suit qualitativement les travaux de rénovation.
Lors d'un projet de rénovation énergétique initiée par le maître d'ouvrage, le chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment réalise une visite approfondie sur site afin de collecter des données de consommation énergétique et de rédiger des rapports pertinents pour la mise en place d'un projet de rénovation énergétique adapté. Il évalue les caractéristiques du bâtiment existant en prenant des mesures précises, réalisant des croquis détaillés et identifiant les éléments présents tels que les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements. Il est également attentif à détecter tout désordre structurel ou sanitaire ainsi que les éventuelles pathologies du bâtiment.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Technicien-conseil ou chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments.
Coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments.
Technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du Titre professionnel Chargé d'Accompagnement en Rénovation Énergétique du Bâtiment (CAREB).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :
Bloc de compétences RNCP 34158 BC01 : Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique
Bloc de compétences RNCP 34158 BC02 : Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

Bloc de compétences RNCP 34158 BC03 : Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique
Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles
Culture bâtiment – Étude des constructions – Processus BIM
Culture scientifique (mathématiques, sciences)
Expression technico-commerciale
Écoconstruction, éco-matériau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :

INFORMATIONS

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

Formation dispensée sur le campus de Rennes-Montgermont (35)

DURÉE DE LA FORMATION :

Entre 8 et 18 mois selon le niveau de diplôme en entrée en formation et selon le positionnement. Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :
Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :
Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

TAUX DE REUSSITE

100% (session d'examen 2025)

Taux d'abandon au cours de la formation
0,00% (année 2024-2025)

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 12/03/2026

Des ateliers équipés de postes de travail

Des salles de cours connectées

Une plateforme LMS avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 11 h 30 min
A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier technique portant sur un projet de rénovation énergétique d'un logement individuel existant.
La mise en situation professionnelle comporte 2 phases :
– Phase 1 – Durée 7h30 : Analyse énergétique du bâtiment existant.
Repérage des opportunités d'amélioration énergétique.
Elaboration de solutions d'amélioration énergétique.
Etablissement du coût prévisionnel des travaux envisageables.
Etablissement du calcul du temps de retour.
-Phase 2 – Durée 4h : Analyse des offres.
Saisie des dossiers de demandes d'aides financières.
Vérification des documents contractuels.
Etablissement du planning des travaux.
Suivi des travaux.
Recommandations pour la maîtrise d'usage.
Entretien technique : 25 min
Questionnement à partir de production(s) : 15 min
Entretien final : 20 min
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 12 h 30 min

HABILITATIONS ET CERTIFICATS

Possibilité d'obtenir les certificats et habilitations suivants indépendamment de la formation suivie : Habilitation échafaudage R408

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : Bachelor Chargé d'Affaires en BTP (Niveau 6)
Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39180/

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.